



FLASH INFO

Agression au Quartier Disciplinaire

La surpopulation carcérale et le manque d'effectif qui touchent notre CP pénitentiaire appelle à un sursaut de nos têtes pensantes pour inverser la tendance et contenir cette hémorragie contagieuse.

La section locale Force Ouvrière Justice a prévenu lors du CSA de ce matin qu'elle prendra ses responsabilités si des mesures d'urgences ne sont pas mises sur la table.

Le jeudi 25 avril 2024, un gradé en poste au quartier disciplinaire a été victime d'une ignoble agression de la part de l'un de nos pensionnaires défavorablement connus de nos services pour des faits de violences.

Les faits se sont déroulés, vers 9h15 au moment de la mise en place de la promenade.

Notre collègue n'aurait jamais imaginé qu'elle se retrouverait aux urgences pour un simple rappel à l'ordre à un détenu en endossant son uniforme.

En effet, le simple fait de lui ordonner de se vêtir correctement a déclenché une cinglante représaille du voyou.

Animé d'une violence désinhibée, il a asséné un violent coup de poing en direction du visage de l'un de nos collègues .

Dans un geste réflexible, il a pu l'esquiver. En réaction, les agents présents ont essayé de le maîtriser. Cette maîtrise a été particulièrement compliqué en raison de la virulence du forcené.

Dans ses ébats violents, il a explosé le doigt du gradé à l'issu d'un choc.

Notre collègue a été acheminé par l'assistant de prévention au centre hospitalier afin de subir une opération chirurgicale qui montre l'intensité de cette violence employée.

Le bureau local Force Ouvrière Justice condamne cette ignoble agression et exige des sanctions à la hauteur de la gravité des faits.


Le bureau local Force Ouvrière Justice incite les collègues à déposer plainte pour ne pas banaliser de tels agissements.

Le bureau local Force Ouvrière Justice salue le professionnalisme et le sang-froid des agents dans la gestion de cette agression.

Le bureau local Force Ouvrière Justice soutient nos collègues et les accompagneront dans leurs différentes démarches administratives et judiciaires.

Adresse du Bureau local : Espace Base Vie
7 avenues des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [FO Justice Fleury-Mérogis](#)

SLP **FO Justice Fleury-Mérogis**
Le 25 avril 2024

